

Dispense de cours pour raisons médicales (éducation physique, etc.)

Madame, Monsieur,

Si, pour des raisons médicales, votre enfant ne peut suivre un cours (éducation physique, ACM, etc.) pour une durée supérieure à trois semaines, vous pouvez le-la garder à la maison sous votre responsabilité après avoir rempli le document qui figure ci-après.

Nous vous rappelons que :

- nous n'entrons en matière que pour la-les première-s et la-les dernière-s heure-s de la matinée et de l'après-midi seulement.
- nous nous déchargeons de toute responsabilité si votre fils-fille devait avoir un accident ou un autre ennui à la maison durant ces cours.

Cette feuille, dûment remplie et signée par les parents, munie du certificat médical, doit être retournée au secrétariat (bâtiment des Collines) ou au proviseur adjoint à la direction (bâtiment du Vieux-Moulin) avant le premier cours dispensé.

Cycle d'Orientation des Collines

La Direction

Dispense de cours pour raisons médicales (éducation physique, etc.)

Nom et prénom de l'élève :	
Nom et prénom des parents :	
Classe et titulaire :	
Nom de la/des branche(s) et du/des professeur(s) concerné(s) :	
Période(s) de l'absence :	du au <i>(à joindre le certificat médical)</i> <input type="checkbox"/> certificat en annexe
Période(s) du/des cours dispensé(s) où je garde mon enfant à la maison sous ma responsabilité.	Jour-s : Heure-s :
Période(s) du/des cours dispensé(s) où je laisse mon enfant sous la responsabilité de l'école. <i>Mon enfant</i> <input type="checkbox"/> <i>peut se déplacer jusqu'à la salle de gym,</i> <input type="checkbox"/> <i>doit rester dans une salle de classe.</i>	Jour-s : Heure-s :
Signature des parents :	